

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_099
SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

48 - MISE EN VENTE D'UNE MAISON
QUAI DE CALIGNY
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

La commune de Cherbourg-en-Cotentin est propriétaire de la parcelle cadastrée AY n°9, d'une superficie de 81 m², constituée d'un immeuble situé au n°4 quai de Caligny, sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville. L'immeuble est constitué de deux logements en R+1+comble (non aménageable en l'état) en état vétuste nécessitant une rénovation globale.

Cet immeuble a été acquis par la communauté urbaine de Cherbourg dans les années 1990, dans le but d'agrandir et restructurer ses services.

L'immeuble du n°4 Quai de Caligny a servi de logements d'urgence, et a été constaté libre de toute occupation en 2015.

Il apparaît qu'une bande de terrain d'environ 1 m² de la parcelle AY n°9 constitue dans les faits une partie du trottoir bordant la chaussée du Quai de Caligny. Cette emprise a vocation à rester dans le domaine public communal.

La division foncière de la parcelle AY n°9 sera assurée par le cabinet SAVELLI, géomètre-expert à Barneville-Carteret (50270) ; la prestation sera prise en charge financièrement par la commune.

Dans la perspective de l'optimisation du patrimoine foncier et immobilier de la commune, et dans la mesure où ce bien immobilier ne présente plus d'intérêt de conservation par la collectivité, il est proposé de mettre en vente une partie de la parcelle cadastrée AY n°9, soit environ 80 m². Aux termes de l'avis de valeur n°2024-50129-4834 du 28 février 2024 rendu par le Pôle d'évaluation Domanial de la Direction Immobilière de l'État, la valeur vénale dudit bien a été fixée à 160 000 € (CENT SOIXANTE MILLE EUROS).

Il est proposé de confier, à cet effet, mandat de vente non exclusif à l'étude notariale Étude Napoléon, sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver la mise en vente de ce bien immobilier,
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer un mandat de vente non exclusif du bien au prix de 160 000 € (CENT SOIXANTE MILLE EUROS), à confier à l'étude notariale Étude Napoléon, sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville,
- accepter la vente du bien au prix de 160 000 € (CENT SOIXANTE MILLE EUROS) en cas de présentation d'une offre d'achat au prix du mandat de vente, tous frais d'acte et de négociation étant à la charge de l'acquéreur, et autoriser cet acquéreur ou toute autre personne morale s'y substituant à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme portant sur ce bien immobilier,

- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'avant-contrat, l'acte authentique de vente et toutes ses annexes, à recevoir par l'un des notaires de l'étude notariale Étude Napoléon, sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville,
- dire que la recette sera imputée au budget principal.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 21h55		Nombre de votants : 55	
Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 10 avril 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 52

Date de la convocation et de son affichage : 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le dix avril à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 28 mars 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire VARENNE Valérie à son départ 21h45) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 20h30) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire DUVAL Karine jusqu'à son arrivée 21h11) - FRANÇOISE Bruno (arrivée 17h57) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h26) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h37) - ISOIRD Valérie (mandataire MARTIN Patrice jusqu'à son arrivée 19h08) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 19h48) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 17h29) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 18h20) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée 18h15) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal a donné procuration à VIVIER Nicolas

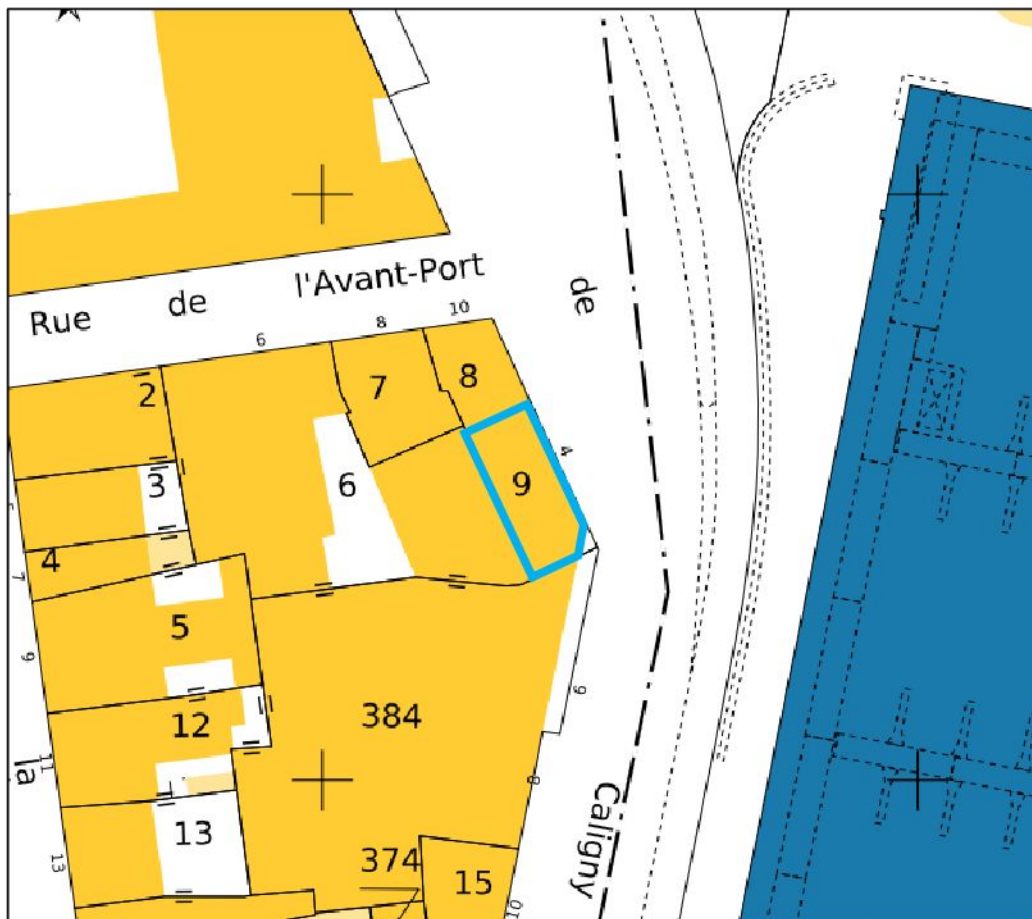
MARGUERITTE Camille a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

ANNEXES –
DELIBERATION DE CESSON DE L'IMMEUBLE N°4 QUAI DE CALIGNY



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024



ID : 050-200056844-20240412-DEL2024_099-DE



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024



ID : 050-200056844-20240412-DEL2024_099-DE

